

DU CÔTÉ DE BOULON

JOURNAL N°7



JANVIER 2016

VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

LE LUNDI DE 17H à 19H

LE JEUDI DE 17H à 19H

☎ 02.31.79.35.00

mairiedeboulon@wanadoo.fr

<http://boulonmonvillage.wifeo.fr>

Dans ce numéro :

- Les vœux du maire

- Les délibérations du conseil municipal

- Actualité du village

- Infos pratiques

- Dates à retenir

LES VŒUX DU MAIRE

Chers Habitants et Habitantes de Boulon, Chers Amis,

Avant toute chose, en mon nom et en celui de l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à vous formuler mes meilleurs vœux pour cette année 2016. Que cette année soit porteuse, de joie, de réussite tant professionnelle que personnelle et surtout de santé.

Il m'est impossible de commencer ce discours sans évoquer les terribles événements qui ont marqué l'année 2015, deux dates le 7 janvier et 13 novembre qui resteront gravées en notre mémoire. Au-delà des personnes assassinées, ce sont les valeurs fondamentales de la République, LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ qui ont été mises à mal.

Dans un pays démocratique, habitués à être protégés par les mêmes lois, les mêmes droits et les mêmes devoirs, nous oublions parfois la chance et le privilège dont nous bénéficions.



Aujourd'hui, tous les citoyens, meurtris, solidaires, redécouvrent cette chance et sont prêts à relever le défi de protéger la démocratie. Et il faut voir ici un grand message d'espoir pour l'avenir. Revenons à BOULON, notre village avec ses 650 habitants, 15 de plus cette année selon le dernier indice de l'INSEE.

Employés communaux et élus, nous avons appris à travailler ensemble. Je remercie vivement l'ensemble du personnel pour leur bonne collaboration, leur force de propositions et surtout leur capacité à s'adapter.

Une superbe équipe de bénévoles a œuvré encore cette année pour que le village soit à la hauteur de sa réputation et que les fêtes soit les plus agréables encore cette année.

J'en profite pour remercier la communication Info avec la parution de note journal DU CÔTE DE BOULON avec des articles étayés par des photos qui montrent le dynamisme de notre village. Il est un moyen d'information essentiel et apprécié

de tous. Entre autres, l'agenda met en évidence les dates essentielles pour se rencontrer. Sans oublier également le Site BOULON MON VILLAGE qui vient de faire peau neuve .Je tiens à remercier particulièrement Monsieur Michel DOUILLY qui s'occupe de la mettre à jour régulièrement.



Fusion de la CDC

Nous faisons actuellement partie de la Communauté de communes du CINGAL qui comporte 17 communes et un peu plus de 10.000 habitants. Au regard de la nouvelle législation par sa loi NOTRè, elle doit fusionner pour atteindre le nombre minimum de 15.000 habitants. Après un long travail de réflexion, de rencontres et de négociations Le conseil municipal de BOULON a délibéré à une large majorité de fusionner avec la Suisse Normande. Le conseil municipal n'envisage pas de fusionner avec d'autres communes, cependant nous souhaitons continuer de travailler avec toutes les communes qui le souhaitent et mettre en commun certaines de nos structures : associatives, sportives, matériel, et voir compétence de nos personnels, sous une forme qui reste à définir dans le respect de nos identités.

PLU

Une modification simplifiée du PLU a été accordée dans le cadre de l'organisation de l'aménagement du lotissement du Clos de la LONDE, pour 30 lots, dont les travaux d'aménagement commenceront courant février et les premiers terrains seront vendus à compter de cette date. Selon le promoteur, les réservations sont plutôt bien engagées puisque plus de la moitié des parcelles bénéficient d'une pré-réservation.

Point sur Les travaux effectués en 2015

Ce début d'année est pour l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée. Plusieurs projets contribuant à l'embellissement de notre Village ont vu le jour, tels que la

fin des travaux d'effacement des réseaux d'eaux pluviales pour les rues de la Chapelle, L'Esrues et une partie de la rue du Mal-Pas , la bande roulement financée par la CDC, afin d'assurer la sécurité dans le village, deux plateaux surélevés et un coussin berlinois ont été mis en place pour assurer notre sécurité tout en réduisant la vitesse, nous en avons profité pour aménager le lavoir de l'Esrues.

Nous avons réalisés d'autres travaux tels que l'agrandissement de l'atelier communal, pose de jeux pour les petits dans la cour de l'école, réfection des plâtres et peintures du cœur de l'église, réfection du terrain de tennis, peinture dans la salle principale de la mairie.

Enfin, plusieurs animations pour les enfants ont été organisées telles que Halloween, une sortie au Village Enchanté de Belle Fontaine, ateliers et animations à la bibliothèque. Pour nos aînés les traditionnelles sorties et visites à domicile par l'équipe du C.C.A.S et un repas organisé dans notre Maison du temps Libre avec l'équipe du conseil municipal au service !!

Place maintenant à 2016. Des projets d'envergure nous attendent...

Le portail de l'église sera remplacé pour la fin de ce mois. Il faudra suivre le chantier du lotissement du Clos de la LONDE, le chantier de l'aménagement du futur cimetière dont nous avons acquis le foncier en 2015, le chantier de l'aménagement de l'aire de jeux et de détente dans le champ au-dessus de la maison du temps libre. Il faudra continuer d'assurer la sécurité dans notre village avec des aménagements de la circulation, remplacer les ampoules énergivores sur certains candélabres, préparer une étude pour des panneaux photovoltaïque sur les bâtiments du stade en coordination avec le SDEC, faire l'étude des réseaux électriques, pour continuer l'effacement des fils nus, rue de la République et rue du Gâble Blanc sans oublier les travaux d'entretien courants.....

Des contacts sont pris avec la Communauté de Commune pour la réfection de la rue des jardins qui conduit à la Maison d'accueil, la rue du Quart et la suite de la rue du Malpas. Je suis intervenu près de nos conseillers départementaux pour la rénovation de la départementale qui mène vers Bretteville sur Laize qui normalement est prévue pour cette année.

Enfin, à toutes et à tous, en mon nom et en celui du conseil municipal, je vous renouvelle mes meilleurs vœux et vous souhaite une belle et heureuse année.

Bernard LEBLANC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze, le 10 novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LEBLANC, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Etaient présents : MM. SURIRAY, adjointe, ALIAMUS, adjointe, BAILLET, DUCHEMIN, ERTLEN, LECONTE, LENUYEUX, RUAUX

Absents excusés : Monsieur DERAINNE

Monsieur BIDAULT donne procuration à Monsieur LEBLANC

Monsieur GUESNON donne procuration à Monsieur RUAUX

Madame DUJARDIN

Secrétaire : Madame ERTLEN

Date de convocation : 02/11/2015

Ordre du jour : Indemnités de confection des documents budgétaires et indemnités de conseil

Après délibération, le Conseil Municipal,

DECIDE à la majorité des présents

12 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

- De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique et comptable, définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- De prendre acte de l'acceptation du receveur et d'attribuer, en conséquence, à Monsieur Gilbert LE GUEN :
 - o L'indemnité de confection des documents budgétaires,
 - o L'indemnité de conseil, calculée sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, à taux plein à compter de l'exercice 2015.

Notre communauté de Communes du Cingal comporte 10 000 habitants.

Comme la loi NOTRÉ le prévoit, les communautés de communes doivent atteindre le nombre de 15000 habitants.

Pour ce faire, une seule solution : fusionner

Le Schéma Départemental de coopération Intercommunale du Calvados proposé par Monsieur Le Préfet nous associe avec deux autres CDC : Celle de Pays de Falaise et celle de la Suisse Normande.

.Monsieur Le Maire, après avoir exposé les faits, demande l'avis du Conseil Municipal :

En ce qui concerne la CDC de la Suisse Normande :

- Des compétences identiques,
- En cas de fusion avec la CDC de la Suisse Normande, Boulon serait à l'entrée de celle nouvelle CDC sur l'axe de la départementale 562 Caen /Thury-Harcourt. Cela constituerait un nouveau dynamisme pour la Commune et un développement raisonné.
- Nous souhaitons profiter du dynamisme de la Suisse Normande, notamment dans le tourisme et le sport. La voie verte, les commerces et la piscine de Thury-Harcourt se trouvent à une dizaine de kilomètres de Boulon,
- La CDC de la Suisse Normande a le même syndicat d'ordures ménagères que le nôtre : le SMICTOM.
- Dans la CDC de la Suisse Normande, beaucoup de communes sont limitrophes de notre village.
- Nous partageons le même syndicat d'assainissement, le même Comité de Jumelage, certains commerces et équipements sportifs avec des communes de cette CDC.

En ce qui concerne la CDC Pays de Falaise :

- Nous sommes opposés à une fusion avec la CDC du Pays de Falaise qui est trop éloignée de notre bassin de vie.
- Cette CDC n'a pas besoin de fusionner et ne le souhaite pas.

Après délibération, le Conseil Municipal,
DECIDE à la majorité des présents
13 voix POUR
0 voix CONTRE
1 ABSTENTION

De fusionner avec la Communauté de Communes de la Suisse Normande.

ACTUALITE DU VILLAGE....

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la municipalité a décidé de rendre hommage aux victimes de la première guerre mondiale et aux anciens combattants près du monument édifié pour eux dans la première partie du cimetière de notre village. Cela nous semblait légitime.

La cérémonie du 8 mai 1945, elle, aura lieu près du Gâble Blanc comme avant.



MARCHE DE NOEL LES 5 ET 6 DECEMBRE 2015

Le marché de Noël organisé par le Comité de Jumelage « ENTRE FORETS » a connu un franc succès comme chaque année.



ARBRE DE NOEL LE 19 DECEMBRE 2015

Le goûter de l'arbre de Noël a eu lieu dans la salle des fêtes de Fresney le Puceux. Le Père Noël a distribué ensuite une surprise aux enfants.

CONCERT A L'EGLISE LE 19 DECEMBRE 2015

L'équipe de l'Association pour la restauration de l'église a organisé un concert gratuit à l'église de BOULON.

Le groupe IRISH STEW s'est produit pour le plaisir de tous en interprétant ses musiques et ballades irlandaises. Le public est venu nombreux les applaudir pour la deuxième fois dans notre commune. Le groupe a terminé sa présentation avec un chant traditionnel de Noël. **UN GRAND BRAVO ET MERCI A IRISH STEW.**



A la fin du concert, le public a pu déguster le traditionnel vin chaud autour des brazéros dans la cour décorée de l'école.

LE 5 JANVIER 2016 – VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL DE LA COMMUNE

En plus d'être une tradition dans notre commune, cela a été un plaisir non dissimilé pour Bernard LEBLANC que d'adresser ses meilleurs vœux au personnel de la commune ainsi que tous ses remerciements pour cette année passée.

L'ensemble du personnel a été remercié pour son travail, sa polyvalence et sa capacité à s'adapter. Employés et élus ont ensuite partagé le verre de l'amitié. Monsieur Michel DOUILLY a également été remercié pour son aide à la commission communication et principalement à la mise à jour du site de la commune.



LE 8 JANVIER 2016- VŒUX AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Les habitants de la commune sont venus nombreux à la cérémonie des vœux du Maire le vendredi 8 janvier dernier. Après son discours, Bernard LEBLANC a invité les habitants à partager le verre de l'amitié. Nos deux Conseillers Départementaux, Madame Sylvie JACQ et Monsieur Paul CHANDELIER nous ont fait l'honneur de leur présence ainsi que Monsieur François BESNARD, Président de la Communauté de Communes du Cingal.



ETAT-CIVIL

Ce mois de janvier est tout indiqué pour faire un petit bilan sur les événements de l'année passée..

Nous avons le plaisir d'accueillir 8 jeunes Boulonnais ! Bienvenue à Zelda, Lina, Clémence, Marley, Olivia, Lise, Lucien et Oliver.

Nous comptons malheureusement autant de décès dans notre commune.

Nous avons célébré deux baptêmes civils et deux mariages. Félicitations aux jeunes mariés !

POINT INFO DU RPI BOULON-FRESNEY

Une bonne rentrée à l'École du Cerisier avec un effectif de 155 enfants pour 7 classes.

Plusieurs sorties pédagogiques ont été organisées :

- Fête de la Saint Martin à FRESNEY LE PUCEUX. Les enfants ont chanté « l'eau vive » de Guy Béart et ont chanté la marseillaise pour la cérémonie du 11 novembre
- Les classes de maternelle et de CP sont allées au cinéma avant les vacances de Noël
- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé le 15 octobre dernier au cross organisé par l'école de BARBERY. Tous les élèves ont pu finir leur course et certains sont revenus avec des médailles !!
- Cette année, les classes de Grande Section et CE1/CE2 participeront à un projet « Opéra ». Le 11 décembre dernier, les enfants ont eu la chance d'assister à une répétition de l'Orchestre de Caen qui jouait OFFENBACH.
- Ce même jour, l'association des parents d'élèves avait organisé un marché de Noël à l'école.

Enfin, les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2016 peuvent contacter dès maintenant l'école du Cerisier au 02.31.79.80.75 ou la mairie de Boulon au 02.31.79.35.00. Les documents à fournir sont les suivants : certificat d'inscription délivré par la Mairie, carnet de santé et livret de famille.

FREDON

Comme vous le savez, notre commune a signé une charte avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). A ce jour, nous avons obtenu le niveau 1 qui consiste au respect de la réglementation et traiter mieux.

Notre objectif cette année est d'atteindre le niveau 2. Le niveau 2 consiste à la réalisation d'un plan d'entretien des espaces communaux (suivant le cahier des charges de la charte) et respect de ses préconisations avec la mise en œuvre de techniques alternatives au chimique, réalisation d'aménagements permettant de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

Pour parler plus simplement, il s'agit pour nous d'établir un plan des zones à entretenir et d'évaluer le risque de transfert des produits vers les eaux superficielles ou souterraines de notre village.

Cela peut sembler compliqué mais en fait, nous avons déjà atteint certains des objectifs du niveau 2. Afin de traiter moins dans des zones à risque élevé telles que les bordures de voiries (les voiries étant imperméables, elles sont souvent connectées à un point d'eau afin de permettre une évacuation rapides des eaux) nous avons semé du gazon afin de ne plus avoir à traiter les mauvaises herbes. Par ailleurs, nous avons bâché les espaces verts pour ne plus avoir à traiter etc...

L'intérêt pour nous tous est de préserver l'environnement. Même si cela représente un investissement personnel et financier à court terme (réaménagement des surfaces qui sont actuellement traitées), cela représente également un gain de temps en entretien des surfaces et surtout une démarche écologique à long terme.

Nos employés communaux vont suivre une formation obligatoire sur l'utilisation des produits phytosanitaires afin d'en avoir une meilleure connaissance et donc une meilleure utilisation ; même si notre objectif est à terme d'atteindre le niveau 3 de cette charte et donc de ne plus traiter du tout chimiquement !!

Enfin, le niveau 2 de cette charte avec la FREDON représente un gros travail d'investigation et de recensement des zones pour les employés et les élus. La FREDON fait l'expérimentation d'une charte allégée sur trois communes en Normandie en les aidant à mettre en œuvre leur plan d'entretien des espaces communaux en corrélation avec le cahier des charges de la charte. Nous sommes heureux de faire partie de ces trois communes et notre travail commence dès février 2016.

Nous vous tiendront informés de nos démarches en espérant qu'à plus petite échelle, vous prendrez les mêmes dispositions pour donner l'exemple aux générations à venir !!



DATES A RETENIR

- ORDI-SYMPA, cours d'initiation à l'informatique avec Michel LECONTE. Le 1er cours aura lieu le 26 janvier 2016 de 14 heures à 16 h30, le suivant aura lieu le 22 mars aux mêmes horaires.
- Le prochain Conseil Communautaire aura lieu à BOULON le 28 janvier 2016 à 20h30.
- Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 6 mars prochain à la Maison du temps libre. Votre équipe communale sera au service !!.

Connaissez-vous votre bibliothèque ?

Entre la mairie et la cour de l'ancienne école, la bibliothèque de Boulon dispose de locaux confortables bien aménagés.

Elle est ouverte le mercredi de 16h30 à 18h30 avec Mme RIHOUEY, salariée de la commune et le vendredi de 16h30 à 19h avec de bénévoles.

La bibliothèque, c'est environ 1500 livres, dont un tiers est renouvelé deux fois par an à la Bibliothèque Centrale de Prêt de Ranville. On peut lire sur place ou emporter pour lire chez soi sur simple inscription. On peut utiliser un ordinateur connecté à la Wifi. On peut aussi réserver des livres si on ne trouve pas en rayon. Récemment, ont été contractés des abonnements pour les jeunes et les adultes, à consulter sur place. C'est donc un centre de ressources important ouvert gracieusement aux habitants de Boulon ; il est cependant méconnu par beaucoup... Pourtant il répond à de nombreux besoins et apporte des moments de plaisir garantis.

En effet, lire est avant tout un moment détente, voire de rêve et d'évasion. Les romans, romans policiers ou romans d'anticipation, nous transportent ailleurs, en d'autres temps et nous font vivre diverses émotions... sans bouger de notre fauteuil ! Egalement, les BD (adultes et jeunes) donnent beaucoup de plaisir d'une autre façon à ceux que les livres rebutent.

Par ailleurs, lire des documentaires (adultes et jeunes) permet de comprendre l'actualité, d'approfondir nos connaissances ou encore de nous perfectionner (jardinage, cuisine, dessin...etc).

En outre, nos jeunes peuvent trouver à la bibliothèque des ressources intéressantes pour réaliser leurs exposés ou compléter leurs cours dans de nombreux domaines, dans les livres ou sur Internet.

A la disposition des jeunes aussi, nombreux romans BD, mangas.

Enfin nos petits aiment « fouiner » dans les nombreux albums et livres choisis à leur intention. Leur donner le goût des livres est important et c'est facile cet âge ...

N'oublions pas ceux qui ont des difficultés pour lire : certains ouvrages sont spécialement imprimés en gros caractères. Et les « gens pressés » peuvent emprunter des CD audio et écouter la lecture de livres lors de leurs longs trajets en voiture !

Selon vos souhaits, on peut aussi organiser des rencontres (autour d'un bon livre, ou d'un sujet d'actualité par exemple), des activités comme les décorations de Noël en décembre.

Cette bibliothèque doit être plus dynamique avec vous, venez et exploitons ensemble !

Que faire :

Quand je suis sans électricité

Dans le cas où mon logement se retrouve sans électricité, je vais mener quelques vérifications avant d'appeler mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.



1

Si j'ai emménagé récemment, je vérifie que je dispose d'un contrat d'énergie électrique enregistré auprès d'un fournisseur.

2

Je vérifie si mon disjoncteur principal est enclenché.

3

Je vérifie dans la rue auprès de mes voisins s'ils sont également privés d'électricité.

Si mon disjoncteur principal est déclenché :

- J'appuie dessus : s'il tient enclenché j'ai de l'électricité.
- S'il ne reste pas enclenché, je contacte mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.


Panne sur le réseau :

- Je contacte mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

Le centre d'Assistance Dépannage pour ma commune :

Calvados : **09 726 750 14**

(Appel gratuit depuis un poste fixe)

 Je constate une situation dangereuse (fil à terre, un poteau penché...) : j'appelle également mon Centre d'Assistance Dépannage ERDF.

Calendrier de collecte 2016 - Boulton

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 M	1 M	1 V	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M	1 V	1 M	1 M
2 S	2 M	2 V	2 S	2 L	2 V	2 S	2 M	2 V	2 D	2 V	2 V
3 M	3 V	3 M	3 M	3 M	3 V	3 M	3 V	3 S	3 L	3 V	3 S
4 J	4 M	4 V	4 M	4 M	4 S	4 L	4 M	4 M	4 M	4 V	4 S
5 V	5 V	5 M	5 M	5 M	5 M	5 M	5 V	5 S	5 V	5 S	5 L
6 S	6 S	6 M	6 V	6 M	6 L	6 V	6 S	6 M	6 M	6 S	6 M
7 L	7 D	7 M	7 M	7 S	7 M	7 M	7 M	7 V	7 V	7 L	7 V
8 V	8 L	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 S	9 M	9 V	9 S	9 L	9 V	9 S	9 M	9 M	9 V	9 M	9 V
10 D	10 M	10 M	10 M	10 M	10 V	10 M	10 M	10 S	10 L	10 L	10 L
11 L	11 L	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 M	11 M	11 M	11 V	11 S
12 V	12 V	12 S	12 M	12 L	12 D	12 M	12 V	12 S	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 M	13 V	13 L	13 M	13 M	13 M	13 M	13 S	13 M
14 J	14 D	14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 M	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L	15 M	15 V	15 M	15 V	15 V	15 M	15 M	15 L	15 M	15 L
16 S	16 M	16 V	16 S	16 L	16 M	16 M	16 M	16 V	16 M	16 M	16 L
17 D	17 V	17 M	17 M	17 M	17 V	17 M	17 M	17 S	17 L	17 V	17 S
18 L	18 S	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 M	18 M	18 M	18 V	18 M
19 M	19 V	19 S	19 M	19 M	19 M	19 M	19 V	19 S	19 M	19 L	19 L
20 V	20 S	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 M	20 M	20 M
21 L	21 D	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 M	21 M	21 V	21 L	21 L
22 V	22 L	22 M	22 V	22 M	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 S
23 S	23 M	23 V	23 L	23 L	23 V	23 S	23 M	23 M	23 S	23 V	23 V
24 D	24 M	24 M	24 M	24 M	24 V	24 M	24 M	24 S	24 L	24 M	24 L
25 L	25 L	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 M	25 M	25 M	25 V	25 L
26 M	26 V	26 S	26 M	26 M	26 M	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 V	27 S	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 M	27 M	27 M	27 D	27 M
28 L	28 L	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 L	28 M
29 M	29 V	29 V	29 M	29 M	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 L
30 S	30 M	30 M	30 L	30 L	30 M	30 S	30 M	30 V	30 M	30 M	30 V
31 D	31 L	31 V	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 M	31 L	31 M	31 L

Collecte des ordures ménagères
Collecte des déchets recyclables

21/04 : Distribution de sacs dans votre commune (à la Mairie, de 18h à 19h)
Présence de la benne à déchets verts dans votre commune - **AUCUNE BENNE EN JANVIER**

Les horaires sont prévisionnels. Il est possible qu'ils soient modifiés suite à un incident technique (ex : panne camion ou intempéries).